



Le Défenseur

CAB/DB/ah

Paris, le 25 septembre 2012

Madame la Députée,

J'ai bien reçu le courrier que vous m'avez adressé le 10 septembre dernier et je vous remercie de m'avoir alerté sur l'absence de délégué du Défenseur des droits à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Je donne aussitôt les instructions au Directeur général et au Directeur du réseau territorial afin qu'une nomination intervienne au plus tôt pour assurer une présence de notre institution dans l'archipel.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, en l'expression de mes sentiments distingués.

Dominique BAUDIS

Mme Annick GIRARDIN
Députée
Conseiller territorial de la Collectivité territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon
BP 4477
97500 SAINT PIERRE ET MIQUELON